



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 82

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la ministre FONTAINE dépose une version révisée de l'ordre d'examen des budgets en Comité des subsides pour le 6 novembre 2025.

(Document parlementaire n° 139)

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{mes} DELA CRUZ, STONE et LAMOUREUX ainsi que MM. EWASKO et WASYLIW font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à annuler les modifications récemment apportées au *Règlement sur les brevets d'enseignement* qui abaissent les exigences en matière de spécialisation pour l'obtention d'un brevet d'enseignement et à rétablir les exigences en matière de mineures et majeures enseignables et de crédits pour le niveau primaire et intermédiaire qui sont essentielles pour veiller à ce que les enseignants aient des connaissances solides dans les matières principales et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à remédier à la pénurie d'enseignants en mettant en place des mesures différentes qui maintiennent des normes rigoureuses en matière de spécialisation puisque ces dernières sont cruciales pour offrir un enseignement de qualité à tous les élèves du Manitoba.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement, d'une part, à enquêter sur les défaillances du réseau du service 911 qui ont contribué à la tragédie survenue en mars 2025 dans la région d'Entre-les-lacs et à publier les conclusions de l'enquête et, d'autre part, à collaborer avec les municipalités, les fournisseurs de services de télécommunications et les premiers intervenants afin d'améliorer la fiabilité du service 911 et de veiller à ce que tous les Manitobains, particulièrement ceux des régions rurales et du Nord, puissent bénéficier d'un accès ininterrompu aux services d'urgence.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. KING — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à rétablir immédiatement le financement des travaux de revêtement de la route provinciale secondaire n° 227 et à respecter les engagements que le gouvernement provincial a pris envers les Manitobains quant à la réalisation de tous les projets tels qu'ils sont décrits dans la stratégie d'investissement pluriannuel dans le réseau routier de 2023, et ce, sans en modifier ni le contenu, ni l'envergure, ni les échéances fixées.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler tout projet d'ouverture de sites d'injection de drogues dans la communauté de Point Douglas, y compris le site devant se situer au 200, autoroute Disraeli, et à légiférer pour qu'aucun nouveau site d'injection ne puisse être proposé sans le soutien de la communauté.

M. NARTH — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M^{me} ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M^{me} la ministre FONTAINE propose, au nom de M^{me} la ministre SMITH, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 48 — *Loi sur la détention des personnes agissant sous l'influence d'une substance intoxicante aux fins de protection et de prestation de soins/The Protective Detention and Care of Intoxicated Persons Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la ministre FONTAINE, M. BEREZA, M^{me} la ministre SMITH ainsi que MM. WASYLIW et KHAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ASAGWARA
BALCAEN
BEREZA
BLASHKO
BRAR
BUSHIE
BYRAM
CABLE
CHEN
COMPTON
COOK
CORBETT
CROSS
DELA CRUZ
DEVGAN
EWASKO
FONTAINE
GOERTZEN
GUENTER
HIEBERT
JOHNSON
KENNEDY
KHAN
KINEW
KING

KOSTYSHYN
LAMOUREUX
LOISELLE
MALOWAY
MARCELINO
MOROZ
MOSES
MOYES
NARTH
NAYLOR
NESBITT
OXENHAM
PANKRATZ
PIWNIUK
REDHEAD
ROBBINS
SALA
SANDHU
SCHMIDT
SCHOTT
SIMARD
SMITH
STONE
WHARTON
WIEBE
WOWCHUK.....51

CONTRE

WASYLIW..... 1

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 17 h 11 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom LINDSEY